

Que peuvent apporter les logiciels libres à une association ?

La gratuité en toute légalité

Tous les militants du logiciel libre vous le diront, « libre » ne veut pas seulement dire « gratuit ». C'est bien plus que cela !

Reconnaissons cependant que la gratuité est un argument fort du libre qui parle à toutes les bourses.

Et ce qui s'appelle « piratage » dans le monde des logiciels à licence d'utilisation payante s'appelle « partage » dans le monde du logiciel libre.

Par exemple, un stagiaire peut repartir avec un cd-rom contenant tous les logiciels libres utilisés pendant sa formation pour les installer chez lui.

L'homogénéité des outils

L'équipement informatique d'une association est souvent disparate, en fonction des acquisitions, des dons ou de l'équipement personnel des bénévoles. L'utilisation d'un logiciel libre permet d'équiper chacun (salariés, bénévoles, partenaires lointains, gens de passage) avec la même version de logiciel.

La pérennité des données

Les logiciels libres utilisent des standards ouverts pour enregistrer les données qu'ils manipulent (par exemple, le format OpenDocument utilisé par OpenOffice). Autrement dit, les données ne sont pas dépendantes du logiciel qui les a produites et donc ne risquent pas de devenir illisibles en cas de changement de logiciel.

L'interopérabilité

L'utilisation de standards ouverts favorise également l'interopérabilité, c'est à dire la possibilité de lire et de modifier facilement les documents échangés entre les membres de l'association ou avec ses partenaires.

Quels sont les logiciels libres existants et comment se les procurer ?

Diversité de choix

Il existe toute sorte de logiciels libres et cette diversité permet de ne plus raisonner en termes de moyens (« quels sont les logiciels dont je dispose ? ») mais en termes de besoins (« Quels sont mes besoins et quels sont les logiciels existants qui permettent de répondre à ce besoin »). Ce changement de paradigme peut rendre difficile le choix du logiciel le plus adapté mais les Groupes d'Utilisateurs de Logiciels Libres (GULL) sont là pour vous aider et vous conseiller.

En effet, certains logiciels libres sortent du lot, du fait de leur qualité et du dynamisme des communautés de développeurs et d'utilisateurs qui les soutiennent. Ils sont à utiliser en premier ; ils vous suffiront probablement.

Par exemple, le trio Mozilla Firefox (navigation), Thunderbird (courrier électronique) et OpenOffice.org (suite bureautique) couvre généralement 90% des besoins d'une association.

Tous ces logiciels peuvent être téléchargés librement sur le web.

Installation

Avec GNU/Linux, système d'exploitation alternatif à Windows, vous disposez d'un ordinateur n'utilisant que des logiciels libres. Il n'est cependant pas obligatoire « de migrer » vers GNU/Linux pour profiter de la dynamique des logiciels libres. Vous pouvez procéder par étape.

Sous Windows, un logiciel libre s'installe simplement et vous pouvez faire coexister sans problème logiciels libres et logiciels « propriétaires ».

Quelles perspectives de dialogue entre monde associatif et logiciels libres ?

Comprendre les spécificités de chacun

Comme tous les militants, les membres de la communauté du logiciel libre désirent partager leur passion et faire profiter les autres de leurs avancées. Mais une association a rarement les capacités d'investissement en temps d'un particulier ou en argent d'une entreprise. Le passage au logiciel libre doit prendre cela en compte pour faciliter la migration.

À l'inverse, l'association qui désire passer au logiciel libre doit comprendre que cela ne se fait pas sans effort ; c'est une démarche qui demande de s'impliquer sur le long terme.

L'initiative « Libre association » part de l'idée que c'est en échangeant autour de nos différentes expériences et en analysant les usages et les freins rencontrés que l'on favorisera l'utilisation du logiciel libre par les associations.

Un rêve : faire naître des projets

Rares sont les logiciels, qu'ils soient libres ou propriétaires, qui ont été créés spécifiquement pour une association. En effet, le monde associatif ne représente pas un marché suffisamment rentable pour intéresser des éditeurs de logiciels.

Certes, l'adaptation de logiciels créés dans d'autres contextes (grand public, PME) suffit à couvrir la plupart des besoins des associations. Il n'en reste pas moins que les associations ont leurs propres règles.

Nous sommes convaincus que le modèle de développement des logiciels libres est le plus à même de produire des logiciels « à l'écoute » des associations. Il permet de mutualiser les moyens, de faire dialoguer des acteurs variés et de garantir l'indépendance de tous.

